

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 8 décembre 2023, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le **14 décembre 2023** à 20h30 sous la présidence de Monsieur Pierre MATHONIER.

Nombre de conseillers : 68

Nombre de conseillers présents à la séance : 46

Nombre de conseillers absents à la séance : 8

Nombre de conseillers en exercice : 68

Nombre de conseillers représentés : 14

Nombre de conseillers suppléés : /

ETAIENT PRÉSENTS :

Pierre MATHONIER, Christian POULHES, Magali MAUREL, Stéphane FRECHOU, Bernadette GINEZ, Jean-Luc LENTIER, Isabelle LANTUEJOUL, Gérard PRADAL, Angélique MARTINS, Sébastien PRAT, Nathalie GARDES, Alain COUDON, Charly DELAMAIDE, Ginette APCHIN, Michel BAISSAC, Yvette BASTID, Jamal BELAIDI, Bernard BERTHELIER, Hubert BONHOMET, Vanessa BONNEFOY, Michel COSNIER, Thierry CRUEGHE, Aurélie DEMOULIN, Jean-Luc DONEYS, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Dominique FABREGUES, Jean-Michel FAUBLADIER, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Christian FRICOT, Cécile GANE, Mireille LABORIE, Evelyne LADRAS, Sylvie LACHAIZE, Dominique LAVIGNE, David LOPEZ, Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC, Philippe MARIOU, Philippe MAURS, Jean-Louis PRAX, Guy SENAUD, Frédéric SERAGER, Nicole SOULENQ-COUSSAIN, Julien VIDALINC, Véronique VISY

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Maryline MONTEILLET (représentée par Nathalie GARDES), Jean-François BARRIER (représenté par Sébastien PRAT), Elisa BASTIDE (représentée par Julien VIDALINC), Patricia BENITO (représentée par Jean-Luc DONEYS), Nadine BRUEL (représentée par Dominique FABREGUES), Elise BRUGIERE (représentée par Stéphane FRECHOU), Stéphanie DELORME (représentée par Jean-Luc LENTIER), Frédéric GODBARGE (représenté par Louis ESTEVES), Christophe PESTRINAUX (représenté par Alain COUDON), Jean-Pierre PICARD (représenté par Ginette APCHIN), Jean-François RODIER (représenté par Cécile GANE), Valérie RUEDA (représentée par Pierre MATHONIER), Jean-Luc TOURLAN (représenté par Gérard PRADAL), Jean-Louis VIDAL (représenté par Thierry CRUEGHE)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Yves ALEXANDRE, Catherine AMALRIC, Philippe COUDERC, Géraud DELPUECH, Chloé MOLES, Maxime MURATET, Jean-Paul NICOLAS, Philippe SENAUD

Monsieur Sébastien PRAT a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2023_179 : ADMINISTRATION GENERALE / CRÉATION DE POSTE - CHEF(FE) DE PROJET CRTE

Rapporteur : Madame Bernadette GINEZ

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), par le biais de son service relatif au développement territorial, est chargée du déploiement des politiques stratégiques de l'intercommunalité et notamment de la politique en matière de contractualisations financières. Cette mission va de l'appui à la définition des programmes jusqu'au suivi de leur mise en œuvre.

Afin d'assurer le déploiement et l'animation du Contrat de Relance et de Transition Écologique du territoire 2021-2026 signé en juillet 2021, mais aussi d'apporter un soutien aux moyens du service et d'assurer un lien renforcé avec les 3 EPCI constituant le territoire retenu pour ce contrat – CABA, Communautés de Communes de Cère et Goul en Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne -, il est proposé de procéder au recrutement d'un(e) chef(fe) de projet CRTE pour une période de deux ans, conformément au Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.332-24, L.332-25 et L.332-26.

Les missions et les conditions spécifiques de rémunération de ce poste sont définies dans le dispositif ci-après.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- de créer un emploi de chef(fe) de projet CRTE, pour une période de deux ans, en application des dispositions du Code Général de la Fonction Publique et notamment ses articles L.332-24, L.332-25 et L.332-26 et conformément aux missions et caractéristiques telles que définies ci-après :

Missions :

- Piloter et rédiger les évolutions des documents cadres, opérationnels, de suivi et de pilotage du CRTE ;
- Assurer le pilotage transverse en mode de projet de la démarche CRTE en lien étroit avec les ingénieries existantes au sein des collectivités - chargés de mission PVD, TEPOS, PCAET ... ;
- Assurer l'animation des instances de gouvernance du CRTE, le lien avec les autres territoires CRTE du Cantal et participer à la structuration d'un réseau départemental et régional des chefs de projets CRTE ;
- Assurer une veille juridique, administrative et technique, globale et permanente sur le sujet CRTE en relation étroite avec les services de l'État ;
- Contribuer, en lien avec les différentes démarches et programmes engagés sur le territoire et les services de communication des 3 collectivités, à la mise en place d'actions de communication et de concertation sur le CRTE et plus globalement de pédagogie sur les enjeux de transition écologique au profit des élus, des services des collectivités et des acteurs socio-économiques du territoire ;
- Appuyer les EPCI sur l'émergence et le déploiement de projets confortant le développement durable du territoire et identifier voire mobiliser, lorsque nécessaire, les besoins en ingénieries techniques et financières associés ;
- Piloter et rédiger les supports de contractualisation ou candidatures nécessaires à la mobilisation des différents concours financiers sur les projets répondant aux priorités stratégiques du CRTE.

Caractéristiques :

- Statut : Contrat de projet
- Rémunération : A définir en fonction du candidat retenu - emploi de catégorie A
- Régime indemnitaire : Le RIFSEEP de cet emploi sera attaché au groupe de fonction A4, institué par délibération n° DEL_2023_017 du 9 février 2023
- Durée : 2 ans
- Temps complet

- de dire que les modifications de la valeur du point d'indice de la Fonction Publique et la revalorisation des échelles indiciaires de la catégorie A des filières administratives et techniques seront automatiquement transposables par voie d'avenant au contrat ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte se rapportant à ce recrutement, les crédits étant prévus au Budget Principal.

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Pierre MATHONIER.

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 19/12/2023



ID : 015-241500230-20231214-DEL_2023_179-DE